

PARCOURS EN SITUATION DE HANDICAP 2021-2022

Référente Handicap

Mme Natacha FOLIGUET
nfoliquet@eda-Alienor.com
09.74.19.16.76

*Création : 23/12/2020
Mise à jour le 22/02/2021*

SOMMAIRE

Se former en situation de Handicap à l'EDA ALIENOR	3
Le référent Handicap et son rôle.....	3
Comment je vis mon Handicap au sein de l'EDA ALIENOR.....	3
Qui contacter pour se former en dehors de l'EDA Alienor.....	4
a) Autres établissements de formation pour la profession d'avocat	4
b) Autres organismes de formations ou d'accompagnement.....	4



Se former en situation de Handicap à l'EDA ALIENOR

L'EDA ALIENOR déploie tous ses efforts pour sans cesse améliorer la qualité de l'accueil des apprenants en situation de handicap.

Dans le cadre de sa démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances pour tous sont des droits essentiels que l'EDA ALIENOR souhaite défendre.

La volonté première de l'EDA ALIENOR est non seulement de faciliter l'accès aux personnes handicapées, mais également de leur offrir un confort de travail qui leur permet de se consacrer, en toute quiétude, à leur formation.

Conscient qu'il n'est pas toujours facile d'évoquer son handicap hors du cadre privé, et que le handicap n'est pas toujours visible, l'EDA ALIENOR met tout en œuvre pour répondre à vos demandes, vous permettre de nous faire part de votre handicap et ce, en toute confidentialité, confiance.

Le handicap peut être ponctuel ou permanent. Dans tous les cas, des solutions existent et les apprenants ont la possibilité de se faire accompagner. Pour entamer ces démarches, les apprenants doivent entrer en contact avec le référent handicap.

Le référent Handicap et son rôle

Natacha FOLIGUET
nfoliquet@eda-Alienor.com
09.74.19.16.76

Cette personne est l'interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Le référent handicap joue le rôle de relais entre les apprenants en situation de handicap et les différentes entités qui composent l'école. Ses missions : informer et conseiller.

Même si le référent handicap reste l'interlocuteur prioritaire, tous les services de l'école peuvent vous apporter leur aide en fonction de vos besoins.

Comment je vis mon Handicap au sein de l'EDA ALIENOR

Vous avez la possibilité de déclarer votre handicap dès votre inscription en le précisant dans votre demande d'inscription. Cela permettra au service de préparer au mieux votre participation à la formation. Si possible, prenez également un premier contact avec notre Référent Handicap.

Les aménagements qui peuvent être mis en place sont les suivants :

- ☐ Faciliter la prise de notes
- ☐ Un soutien pédagogique avec les transmissions des contacts d'organismes spécialisés
- ☐ Transmissions des coordonnées d'un interprétariat en langue des signes française et du codage en langage parlé complété.
- ☐ Des adaptations de documents (agrandissement)
- ☐ Un accès à distance (webconférence)
- ☐ ...

Mobilité

Toutes les salles de l'école sont accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à un ascenseur. L'EDA ALIENOR est desservi par les transports en commun et accessibles aux véhicules.

Des travaux doivent avoir lieu en juillet 2021 pour permettre un accès au bâtiment.

Développer des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes handicapées

En cherchant à augmenter la cohérence et la lisibilité des formations, l'EDA ALIENOR a pour objectif de rendre accessible et attrayant pour tout le monde son univers de formations. Le développement d'une offre de formation à distance, de formation continue est au cœur des préoccupations de l'EDA ALIENOR dans une optique d'adaptation aux problématiques liées au handicap.

Qui contacter pour se former en dehors de l'EDA Alienor

a) Autres établissements de formation pour la profession d'avocat

DALLOZ – Aux sources du droit

<https://www.dalloz.fr/>

NET for LEX – La formation des avocats pour les avocats

<http://www.netforlex.fr/>

LEXBASE

- <https://www.lexbase.fr/>

La formation continue des professionnels du droit

Lexlearning – formations en ligne <https://www.lexlearning.fr/>

b) Autres organismes de formations ou d'accompagnement

AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr>

0 800 11 10 09 Service & appel gratuits

De 9h à 18h. Gratuit depuis un poste fixe.

Aide de l'Agefiph 0 811 37 38 39

Les Maisons départementales des personnes handicapées

Rue Corps Franc Pommies, 33000 Bordeaux

Accueil téléphonique : 05.56.99.66.99

du lundi au jeudi de 9h00 à 17h15 ; et Vendredi: de 9h00 à 13h30

<http://www.mdph33.fr/>

Interprétariat langue des signes et codeur langue parlé

Agence LSF - <http://agence-lsf.fr/>

contact@agence-lsf.fr 07 49 07 79 46



IRSA – Institution régionale des sourds et des aveugles

<http://www.irsa.fr/>

156 Bd du Président Wilson – 33000 BORDEAUX

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

05.56.44.29.51

Contact : contact@irsa.fr

Auprès de la personne, de la famille

Bilan diagnostic médical et soins

Appui à la scolarisation et à la formation professionnelle

Soutien à la parentalité

Aide à la participation sociale - *Loisirs, sports, culture...*

Compensation et réadaptation - *Apprendre à se déplacer, à communiquer...*

Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi

Auprès des collectivités, entreprises, associations

Sensibilisation aux déficiences auditives et visuelles

Diagnostic et conseil en accessibilité - *Aménagement bâtiment, logement, poste de travail...*

Interprétariat français - langue des signes française

Formation à la langue des signes française

Formation à l'utilisation de matériel adapté

ARI

<https://ari-accompagnement.fr/>

261 Avenue Thiers – 33015 BORDEAUX CEDEX

05.56.33.23.90

Contact : siege@ari-accompagnement.fr

L'association a pour but la promotion de la citoyenneté en assurant aux bénéficiaires de la protection sociale, ainsi qu'à leurs aidants, des réponses à leurs besoins vitaux et l'aide favorisant leur participation sociale. Ses actions visent à aider les personnes accompagnées à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'inscrire, à leur manière, dans la collectivité.

Appartenant au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'ARI concourt à des missions de service public, ses activités relevant de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire. Conformément à ses buts, l'Association assure la gestion technique, administrative et financière d'établissements et de services.

Elle utilise tout moyen (études, recherches) afin d'expérimenter des dispositifs innovants.

ADAPEI DE LA GIRONDE

<http://www.adapei33.com/>

Bordeaux Lac II – Bâtiment R – 39 rue Robert Caumont – 33049 BORDEAUX CEDEX

05.56.11.11.11

Contact : siege@adapei33.com

L'Adapei de la Gironde est une association de parents, fondée en 1958. Elle accompagne 2 500 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

UNADEV33- Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels

<https://www.unadev.com/>

12 rue de Cursol CS 80351 – 33002 BORDEAUX CEDEX

0 800 940 168 (appel gratuit)

Quelques exemples de services : accompagnement social, aides à domicile, activités de loisirs et sportives diverses, rééducation, formations, bibliothèque sonore...